

7 8. 1556.

89

Monsieur

Je sçay que vous avez un Roy par lequel
il a été ordonné que vous ne pouvez
devoir le conseil de neveu et neveu comme
vous savez entendra plus amplement par
lequel vous si ne pouvez de laisser de dire
à vous savez que je trouve le troisième
membre si enclin à faire et ressembler
servir à la Maîtrise qui me contrainct
de supplier à vous savez qui luy
plaise avoir regard à la grande
pénurie de ceste ville qui est
cette Monsieur si resplante que
est pitoyable de voir comme vous savez
Je pourrai faire enquerir plus amplement
du conseil de neveu qui est présentement
commis de ceste ville et si
vous savez peut trouver quelque moyen

par en la troisieme membre se peut
parcheuoir que de l'accort quil ont fait
que sa Maite ~~leur~~ se veit Alce.
leur fait ben gre car certes
messieurs combien que l'accort mist
du tout selon la volonte de sa
Maite si es tout ce quil ont peu
faire quant aux deux premiers mem
bre car si sont ministres si enclin
a accorder se excusent toujours sur la
peuete de la ville mais se peut
que cest plus tost pour leur part
et qui le factira bien si fust qui
puient les deux disjunctes se sup
posablement a ce. Ma me prendre
de mauvaise part de ce qui se luy

espris si courtois

Attant Messieurs me recommandat
trishumblement a la bonne grace de mon Altesse
si prierois de vouloir luy donner en
prospérité bonne vie et longz de Beldue
ce un decembre

De son Altesse

Trishumble serviteur

Guite de Nassau

A Monsieur

Monsieur le duc de Saxe